



refus de permis de construire une fosse septique

Par **francisdenantes**, le **09/06/2009** à **01:31**

bonjour j'habite a nantes et je suis en train de restaurer ma maisonette à saint Mars de coutais! y a 15 jours j'ai fait venir un ingenieur du sol afin de faire une demande de fosse septique pour la maison ! le maire me l'a refusé car selon sa lettre de reponse "depuis des années j'ai demandé un degrevement pour la taxe d'habitation et car aucun permis n'a été delivré !" la maisonette a ete construite en 1962 en prefabriqu  sur dalle de ciment ! je l'ai achet  en bonne et due forme chez un notaire en 1996! peut etre elle a et  construite sans permis en 62 ? le deux premieres ann  es j'ai pay  taxe fonciere et taxe d'habitation ! apres on m'a dit que avec une lettre du maire je pouvais etre dispens  de la taxe d'habitation ! maintenant que les travaux sont finis j'aimerais la d clar  maison secondaire et faire cette sacr e foss  ! surtout pour le cot  ecolo ! merci de me repondre ou me donner votre telephone fixe afin de parler de vive voix ou encore o  m'adresse a nantes   quelle organisme afin de me defendre ! merci bcp
cordialement
francis